



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

100, avenue Gaston Roussel 93232 Romainville cedex  
Accueil : 01 79 64 54 54  
[est-ensemble.fr](http://est-ensemble.fr)

PHOTO

## FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES

**Natation Enfants nés entre 2017 et 2018  
Jardin Aquatique et adultes, nage avec palmes, aquaphobie,  
Aquarunning, natation prénatale**

**2022-2023**

**AQUAPHOBIE**  Abonnement de 10 cours : 100 euros       Tarif réduit\* : 75 euros       Tarif hors territoire : 136 euros  
**Vendredi : 13h-13h45**

**NATATION ADULTES**  Tarif Est- Ensemble : 150 euros       Tarif réduit\* : 120 euros       Tarif hors territoire : 210 euros  
**Lundi : 12h45-13h30**

**NAGE AVEC PALMES**  Tarif Est- Ensemble : 150 euros       Tarif réduit\* : 120 euros       Tarif hors territoire : 210 euros  
**Mercredi : 12h45-13h30**

**AQUA RUNNING**  Tarif Est- Ensemble : 150 euros       Tarif réduit\* : 120 euros       Tarif hors territoire : 210 euros  
**Mercredi : 12h45-13h30**

**NATATION PRENATALE**  Abonnement de 10 cours : 100 euros       Tarif réduit\* : 75 euros       Tarif hors territoire : 136 euros  
**Vendredi : 16h15-16h55**

**Jardin Aquatique**  Abonnement de 10 cours : 100 euros       Tarif réduit\* : 75 euros  
 Tarif hors territoire : 136 euros  
**Vendredi : 17h00**

## **FICHE D'INSCRIPTION MULTI-ACTIVITES**

## L'Adulte

Nom ..... Prénom .....

Sexe  M  F

Né(e) le .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Tel. mobile/domicile.....

En cas d'urgence, prévenir ..... Tel. mobile/travail .....

Email .....

**Autorisation de soins :** j'autorise les responsables du centre aquatique à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

**Signature obligatoire pour l'autorisation de soins**

## ACTIVITE

\*Pour bénéficier du tarif réduit (étudiants, familles nombreuses, personnes retraités, chômeurs inscrits à Pôle emploi, RSA, ASS, personnes handicapés (taux d'incapacité d'au moins 80%), parent isolé allocation de solidarité spécifique, merci de bien vouloir apporter les justificatifs concernés.

Les cours n'auront pas lieu les jours fériés cités ci-dessous :

- Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021
- Jeudi 11 novembre 2021
- Lundi 18 avril 2022
- Jeudi 26 mai 2022
- Lundi 6 juin 2022

## AUTORISATION

Je soussigné(e), ....., certifie avoir pris connaissance du Règlement intérieur du centre aquatique et accepté le Règlement spécifique de l'activité (voir au dos).

Accepte de recevoir des informations de la part d'Est Ensemble.

Accepte d'être pris en photo par le centre aquatique et cède tous mes droits d'utilisation de ces photographies à Est Ensemble, laquelle sera en mesure de les utiliser selon leur convenance sur tous leurs supports de communication sans limites ni de temps ni de lieu.

Fait à .....

le .....

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé"

## ELEMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription abonnement activité complétée
- Copie justificatif de domicile (téléphone, électricité) datant de moins de 3 mois
- Copie pièce d'identité
- Attestation d'aptitude physique ou certificat médical
- Photo d'identité
- Autorisation de droit à l'image

## Réserve à l'administration

Mode de règlement

- Espèces  CB  Chèque bancaire

Inscrit par ..... Date...../...../.....

# REGLEMENT DE L'ACTIVITE

## 1- Programme

L'activité est programmée par l'établissement sur la saison scolaire, du mois de septembre au mois de juin suivant. Les trimestres sont définis afin d'assurer une équité dans le nombre de séances. Les dates de début et de fin des périodes sont indiquées à l'accueil de l'établissement. **Il y est précisé également que pendant les vacances scolaires et jours fériés il n'y aura pas de séances.**

## 2- Conditions de participation au programme

### L'accès aux activités avec la formule de carte d'abonnement de 10 entrées est sous réserve des places disponibles

Pour l'activité, les participants se changent dans les vestiaires.

## 3- Accès au bassin

Le passage à l'accueil est obligatoire avant le début de l'activité, afin d'y récupérer la contremarque permettant la participation au programme.

L'accès au bassin ne peut se faire qu'en tenue de bain conforme à l'affichage à l'accueil de l'établissement.

Accès aux vestiaires 10mn avant le début de l'activité.

## 4- Tarifs

La grille tarifaire des centres aquatiques est votée par le Conseil communautaire. Les tarifs sont affichés et disponibles à l'accueil de l'établissement et sur le site Internet Est Ensemble.

## 5- Modification/ Annulation d'un programme

### • Du fait de l'établissement

L'établissement peut être contraint de modifier un élément essentiel du programme ou de l'annuler :

- En raison d'évènements imprévisibles qui ne lui seraient pas imputables,
- En raison de motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants.

L'établissement informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution.

Durant le programme, celui-ci peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

### • De votre fait

Toute notification d'annulation ou de modification d'un programme à venir, ou toute notification d'interruption d'un programme en cours doit être adressée par courrier à Est Ensemble.

Les conditions de remboursement sont définies par délibération du Conseil communautaire. Sauf accord particulier, l'établissement n'autorise pas le rattrapage des séances non consommées.

## 6- Assurance

### • Assurance incluse

> Responsabilité civile : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par Est Ensemble pour les dommages causés à autrui à l'occasion de vos programmes, et dont vous pourriez être déclaré responsable, exclusivement pendant les temps d'activités du programme sur lequel vous êtes inscrit.

### • Assurance non incluse

> Assurance Accidents Corporels : les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le prix du programme, et en application de son devoir d'information, l'équipement vous encourage vivement à examiner votre couverture personnelle, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et de la compléter individuellement à titre personnel par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur.

Si vous avez souscrit des garanties complémentaires, et que vous souhaitez en bénéficier, il vous appartient de réaliser les démarches auprès de votre assureur.

## 7- Règlement Intérieur

Votre accès aux sites d'activités de l'équipement et à leurs programmes est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les locaux du site d'activités. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toute circonstance les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel de l'établissement. A défaut, l'établissement se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre. **Le remplacement du badge perdu sera facturé 2,00€.**

## 8- Matériel

Les matériels fournis varient d'un programme à l'autre. Pour certains programmes, seul le matériel collectif ou lourd est prévu. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. Important : tout matériel ou effet personnel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant au cours d'un programme, la responsabilité de l'établissement ne pouvant être recherchée à ce titre.

## 9- Relations pratiquants

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre programme ou séance, n'hésitez pas à solliciter le personnel d'encadrement de l'établissement. Il ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante. Toutefois, au-delà d'un délai de 15 jours après la séance ou l'évènement concerné, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

## 10- Informatique

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyer votre demande par courrier à l'adresse de l'établissement. Sauf avis contraire de votre part, l'établissement se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-1 à 226-24 du code pénal.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'APTITUDE PHYSIQUE**

IDENTITE	
Nom .....	Prénom .....
Représentant légal de l'enfant .....	
Adresse .....	
Code postal .....	Commune .....
Téléphone .....	

<b>ACTIVITES LOISIRS CONCERNÉES (cochez la case correspondante)</b>	
Aquaphobie	
Aquarunning	
Natation adultes	
Natation pré-natale	
Nage avec palmes	

Je déclare ne pas présenter de contre-indication médicale pour participer aux activités ci-dessus, organisées dans les centres aquatiques gérés par Est Ensemble, et dégage toute responsabilité de l'organisateur de ces activités.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement, des risques afférents à la pratique sportive de loisirs, et du fait qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire (conformément aux dispositions des articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport) mais que celui-ci m'est conseillé afin de garantir mon état de santé. Je ne souhaite, néanmoins, pas produire de certificat médical, sous mon entière responsabilité.

Cette attestation est valable pour l'ensemble de la saison, soit jusqu'au mois de juin 2022. A la fin de sa période de validité, je déciderai, ou non, de la renouveler à la suite d'un examen médical.

Date ..... / ..... / .....

Signature

*Précédée de la mention « certifiée pour faire valoir »*